

Délibération du Conseil municipal

Séance du 19 septembre 2024

Le dix-neuf septembre deux mille vingt-quatre, à 19 heures et 00 minute, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul PAVILLON, Maire.

Présents

BEAUCLAIR Sophie, BOYER Emilie, CORBILLON Christine, DESOEUVRE Robert, FRAKSO Mohamed, GAUTHERON Xavier, GUIBERT Vincent, LABORDERIE Philippe, LANGLOIS Danielle, LECACHEUR Julien, LECOMTE Delphine, LHUISSIER Thierry, LIOTON Valérie, MINETTO Jacques, PAVILLON Jean-Paul, PENEAU Sylvie, PICARD Corinne, PUSHPARAJ Emilie, RAVELEAU René, REBILLARD Michèle, REGRAGUI Sidi Kamal, RETHORE Jacqueline, ROCHAIS Philippe, SOUILHE Jérôme, SOURICE Corinne, VIGNER Jean-Philippe

Absents excusés ayant donné pouvoir (art. L2121.20)

CHOUTEAU Edith à PAVILLON Jean-Paul

Absent(s) excusé(s)

LIZE Didier

Absents

BOUSSICAULT Gérald, DELETANG Claire, GAILLARD Yohan, PARENTEAU Louis-Pierre

Secrétaires de séance

REGRAGUI Sidi Kamal, REBILLARD Michèle

Convocation adressée le 13 septembre 2024, article L.2121.12 CGCT

Liste des délibérations affichée et publiée le 20 septembre 2024, article L.2121.25 CGCT

24SE1909-15 | Citoyenneté – Comités de quartier - Création, composition et adoption de la charte de fonctionnement

Madame Delphine LECOMTE, conseillère municipale déléguée à Citoyenneté expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L1111-2 et l'article L2142-2 relatif à la libre création de comités consultatifs,

Considérant le projet de mise en place des nouveaux Comités de Quartier,

Considérant que la création de comités de quartier a pour principal objectif de susciter la participation des Ponts-de-Céais à l'amélioration du cadre de vie et à la valorisation de la promotion du quartier dans un lieu de proposition et de co-construction de projet, de donner aux citoyens un rôle consultatif,

Considérant l'avis de la commission ressources du 10 septembre 2024,

En accord avec le Bureau municipal, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Décide de renouveler les 5 Comités de Quartier répartis comme suit :
 - La Chesnaie – Pouillé – Grandes Maisons
 - La Guillebotte
 - Sorges - la Pyramide – Moulin Marcille
 - L'île - St Aubin – St Maurille
 - La Monnaie – Halopé - La Brosse-Perrière
- De nommer un élu référent, ainsi qu'un suppléant pour chaque comité de quartier

5 Comités de Quartier	Élu référent	Élu référent suppléant
La Chesnaie-Pouillé-Grandes Maisons	Vincent GUIBERT	Jacqueline RÉTHORÉ
La Guillebotte	Philippe LABORDERIE	Christine CORBILLON
Sorges – La Pyramide – Moulin Marcille	Sophie BEAUCLAIR	Jérôme SOUILHÉ
L'île - St Aubin – St Maurille	Delphine LECOMTE	Yohan GAILLARD
La Monnaie - Halopé - La Brosse-Perrière	René RAVELEAU	Emilie PUSHPARAJ

- D'en arrêter le périmètre selon le plan joint en annexe
- D'arrêter le cadre général de fonctionnement conformément à une charte commune à tous les Comités de Quartiers jointe à la présente délibération.

VOTE			
En exercice	32	POUR	27
Présents	26	CONTRE	0
Pouvoirs	1	ABSTENTION	0
Pris part au vote	27	TOTAL	27

Délibération adoptée à l'unanimité

Le Maire,
Jean-Paul Pavillon


